



LAFORET Aubagne
SAS au capital de 10 000€ - RCS Marseille B 892 549 437
Siège social : 37 Avenue des Goums 13400 Aubagne
Tél : 04 65 64 02 20 - E-mail : aubagne@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 27 avril 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 25.000€	Forfait 2.500€	Forfait 3.000€
De 25.000 à 100.000€	6,6 %	8 %
De 100.001 à 200.000€	5,83 %	7 %
De 200.001 à 300.000€	5 %	6 %
De 300.001 à 450.000€	4,58 %	5,5 %
> 450.001€	4,16 %	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.



LAFORET Aubagne

SAS au capital de 10 000€ - RCS Marseille B 892 549 437

Siège social : 37 Avenue des Goums 13400 Aubagne

Tél : 04 65 64 02 20 - E-mail : aubagne@laforet.com

Locations – Barème à compter du 27 avril 2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Rémunération	Part bailleur	Part locataire
Entremise - négociation	150 € TTC	-
Visite du logement, constitution dossier et rédaction du bail	10 € TTC par m ² habitable	10 € TTC par m ² habitable
État des lieux	3€ TTC par m ² habitable	3€ TTC par m ² habitable

Honoraires pour les autres baux :

Type	Rémunération	Répartition
Meublés	1 mois de loyer hors charges TTC	À la charge du locataire
Professionnels commerciaux		

Gestion locative – Barème à compter du 27 Avril 2021

Honoraires de gestion:

6,67% HT soit 8% TTC du montant des loyers, charges, indemnités d'assurances et indemnités d'occupation encaissés par le mandataire pour le compte du mandant.

Assurance loyers-impayés optionnel : 2,5 % TTC du montant du loyer mensuel charges comprises.

N° TVA intra-communautaire : FR86892549437 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° CPI 1310 2021 000 000 055 délivrée(s) par le CCI de Marseille-Provence de Marseille 13001, 9 La Canebière – Activité(s) : Transaction Garantie financière Transaction : AXA France IARD 313 Terrasse DE L'ARCHE92727 NANTERRE CEDEX

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.